

alors à ne plus regretter l'inutilité d'efforts mal récompensés au début. A ce compte il sera également permis d'espérer qu'on ne verra plus s'éteindre, faute de soutien, une feuille s'appelant L'avenir que de jeunes et intelligents écrivains feraient propre à fonder une littérature canadienne et qui serait elle-même un moyen d'opérer cette régénération que nous avons été indispensable.

Mais revenons-nous seulement à ce que déjà nous avons vu, il y a peu de temps, un journal, auquel le titre qu'il portait et la rédaction qui en était excellente. La Lancelle Canadienne, s'éteint après une existence de quelques mois, faute de l'appui de la classe d'hommes éclairés qui devaient la soutenir. La ressource du talent, celle non moins nécessaire du courage, ne manquaient pas au jeune rédacteur de cette revue médicale, M. le Docteur J. Leprohon; les aliments cependant lui manquaient. Le très-minime patronage, que nos médecins accordaient à cette publication utile, se réduisait à huit abonnés sur un total d'environ trente-six médecins qui demeurent dans la circonscription de notre bonne ville. Huit abonnés pour une population de 36 mille âmes! Il y avait, au calcul ordinaire, un déficit énorme. Deux raisons servaient à l'expliquer, et je vous fais le juge de ce qu'elles pouvaient valoir. 1. Il était inutile de souscrire à la Lancelle, si les revues médicales de l'étranger pouvaient en tenir lieu. — 2. On s'était proposé de publier un autre journal dans l'intérêt de la science. Il est bon de dire de suite que la Lancelle, semblable à toutes les bonnes revues étrangères, reproduisait non seulement ce que celles-ci contenaient d'intéressant pour la science, mais amotait tous les faits locaux de quelque importance aux hommes de l'art; en second lieu, que le journal en contemplation ne pouvait être plus enrichi que la Lancelle Canadienne; qu'à titre de journal existant, d'ailleurs, cette dernière avait droit à la préférence. Mais ce projet d'un journal dant la naissance est en ce moment encore un problème, rappelle fort à propos la célèbre fable du héros de Lafontaine.

Mieux encouragée, notre Revue de Législation et de Jurisprudence, fondée en 1845, a une existence prospère et belle. L'honneur de ce contraste revient à qui de droit.

Il vient de paraître un «Rapport sur les missions du Diocèse de Québec et autres qui en ont déjà fait partie» pour l'année 1847. A l'imitation de ses devanciers, ce rapport est un ample recueil de lettres des Missionnaires, contenant le récit de leurs voyages, et aussi instructives par le fond qu'attachantes par le style. On se plaît à suivre de la pensée dans les immenses forêts de l'Océan ces apôtres infatigables, qui évangélisent le Sauvage et ont ouvert à une civilisation prochaine les solitudes qu'ils parcourent. Ces lettres de nos Missionnaires offrent des pages dont les modèles se retrouvent dans le Génie du Christianisme. Veuillez me permettre d'en présenter un échantillon qui peut-être fera penser aux aspirations sublimes de Cousin-Despreaux dans son admirable ouvrage, les «Leçons de la Nature»; c'est un extrait du Mémoire présenté à la Congrégation de la Propagation de la Foi, par Mgr. F. N. Blanchet, Evêque de Océanie.

Redirai-je à vos Eminences les magnifiques spectacles déployés parfois sous nos yeux dans les grands de cette nature géante, que la main de l'Éternel s'est plu à retracer l'air de sa puissance créatrice? Redirai-je ces pics abrupts, dont la hauteur prodigieuse s'élève vers notre Dieu pour se glorifier de ses hauts faits dans un si beau langage? Ces glaciers aux pieds desquels un jour, bien avant l'aurore, notre bouche prononçait sur l'homme sainte les redoutables paroles qui font de l'homme-Dieu sur la terre? Ces montagnes si grandioses, que nous consacrons ainsi à leur souverain auteur? Redirai-je ailleurs ces scènes si douces d'une nature amie et féconde, qui nous accueillait au fond des vallées, sur les bords enchanteurs des lacs et des rivières? Redirai-je enfin cette consécration de nos personnes à Marie, la reine des anges, dans le divin sacrifice où nous nous préparons à affronter les dangers sans nombre de la perle Colombie! dangers trop certains hélas! où douze d'entre-nous succombèrent en un jour! Croix fumées, cruel souvenir, qui l'élevés sur les lieux où notre douleur déposa les cadavres de ces trois enfants seuls retrouvés parmi les victimes! Croix plantée par nos mains, sur le sol d'où la résurrection les fera sortir au jour glorieux! O croix sacrée de mon Dieu, toi seule fus notre espérance!

«Oh! qu'ils sont puissants sur mon âme ces souvenirs si grands, si variés, si intimes et en même temps si sévères, que mon cœur sans cesse conserve tous les jours de ma vie! Vie éphémère, que peut être bientôt la pointe d'un rocher, le rapide d'un fleuve ou la vague furieuse des mers auront brisée au milieu de ta course!

«Hymne sacré, que m'inspire, en ce moment, la pensée de tant de grands et de majesté, fais-toi sans cesse attendre à mon âme, pour lui apprendre à connaître et à aimer le Dieu que nous voulons servir!»

Ce qui précède est un exemple de ce que la nature peut fournir sur ce continent à l'imagination du futurateur, et de ce que nos champs, nos fleuves et nos forêts canadiennes présentent à la plume de nos jeunes écrivains qui devraient se laisser de décrire des sujets d'ordre-mors, ou d'emprunter des analogies à ce qui existe ailleurs tandis que sous nos yeux est la source de toute une littérature, de la littérature de Charlebois.

Peu de jours se sont écoulés depuis que le rédacteur du Canadien, M. N. Aubin, a donné en deux parties une dissertation d'un grand intérêt sur le mode de communications par le Télégraphe Électrique. Le Journal de Québec, toujours attentif à répandre les notions d'utilité générale, n'en a pas dit un mot. Un discours prononcé par M. Aubin vaudrait bien, dans un certain sens, le Baume de Cerises sauvages du docteur Wistar, dont l'annonce est elle-même un fort important discours.

Une lettre du Révérend B. O'Reilly, que publie le Canadien, attire l'attention de tous ceux qui s'occupent du premier des intérêts matériels du pays, l'intérêt agricole. M. O'Reilly remplit une mission ecclésiastique dans le diocèse de Québec, comprenant avec le comté de Stanstead un cercle de trente lieues de diamètre. La très-grande majorité de la population soumise à sa direction spirituelle se compose comme il le dit, de Canadiens-Français qui malheureusement préfèrent à la culture de leur terres: travail à gages au service des autres. C'est une coutume malheureuse qui, en s'introduisant dans nos villes, ruine l'agriculture et dégrade ceux qui l'adoptent, puisqu'elle leur fait passer de l'état de cultivateurs indépendants à celui de mercenaires. Les Canadiens influents, qui sentent aujourd'hui plus que jamais toute l'importance du système des associations, pourraient facilement suivre le conseil que leur donne M. O'Reilly de s'associer pour prendre connaissance des terres encore incultes et non achetées, qui abondent derrière les paroisses canadiennes des districts de Québec et des Trois-Rivières; association qui présiderait à l'émigration des familles canadiennes, qui obtiendrait pour elles les terres les plus avantageuses, qui les réunirait dans un même canton fertile, qui veillerait sur leurs premiers travaux, et encouragerait,

le récompenserait leurs succès. Ce moyen paraît être le seul remède au mal contre lequel le Correspondant du Canadien voudrait prôner nos compatriotes de la campagne.

Lundi dernier est décédé, atteint du typhus, le docteur Racey, homme estimable et d'une connaissance approfondie de son art; on le regrette universellement.

M. Théophile Hamel, peintre, avait fait deux copies très-ressemblantes du portrait de Jacques Cartier, l'une de ces copies doit être lithographiée afin de mettre chacun à même de se procurer l'image du grand navigateur qui, il y a plus de 300 ans, fit la découverte du Canada.

Nos boulangers en sont venus depuis quelques temps à ne vouloir plus vendre à crédit. Cette mesure rendra les consommateurs de toute qualité beaucoup plus sévères sur la qualité.

La température est extrêmement froide; il a gelé fortement la nuit dernière; le temps est positivement à l'hiver.

Nous avons reçu de M. le Surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada un rapport du mois de juin 1847 suivi de plusieurs tableaux; nous lui offrons nos sincères remerciements. Comme les tableaux ont été publiés précédemment, nous nous contentons de livrer aujourd'hui à la publication le rapport qui les précède et les explique. D'ailleurs, ce rapport suffit et donne une idée complète des tableaux; nos lecteurs devront le lire avec attention et intérêt, et se persuader de plus en plus de tout le zèle que met M. le Surintendant pour procurer l'avancement de la belle cause de l'éducation.

RAPPORT

DU SURINTENDANT D'ÉDUCATION DU B.-C., POUR L'ANNÉE 1847.

BUREAU D'ÉDUCATION, B. C. Montréal, 16 Juin 1847.

Hon. D. Daly, Secrétaire provincial, etc., etc., etc.

Monsieur, — En conformité du sixième article de la section de la loi des Ecoles Communes, 9 Viet. chap. 27, j'ai l'honneur de vous transmettre, avec la présente lettre, pour l'information de Son Excellence le Gouverneur-Général et des Chambres Législatives, différents Tableaux Statistiques, savoir: —

1. Un tableau du nombre d'Ecoles tenues sous le contrôle des Commissaires et des Syndics d'Ecoles, avec le nombre d'enfants qui les ont fréquentées, et le montant de l'octroi législatif accordé à chaque Municipalité pendant la période qui s'est écoulée depuis le 1er Juillet 1845, jusqu'au 1er Juillet 1846, ces Ecoles ayant été tenues sous l'opinion de la loi des Ecoles Communes, 8 Viet. chap. 41, expirée au premier de Juillet dernier;

2. Un tableau du nombre d'Ecoles tenues sous le contrôle des Commissaires et des Syndics d'Ecole, avec le nombre d'enfants qui les ont fréquentées, et le montant de l'octroi législatif accordé à chaque Municipalité, pendant les six mois écoulés depuis le 1er de Juillet, 1846, jusqu'au 1er de Janvier, 1847; ces dernières Ecoles ayant été tenues sous l'opinion de la loi des Ecoles actuellement en force;

3. Un tableau montrant le montant accordé à chaque Comté sur la balance inappropriée de l'octroi législatif pour les années 1842, 1843, 1844 et 1845, avec le nombre de maisons bâties ou réparées, et le montant de l'estimation des maisons bâties ou des réparations faites par trois arbitres nommés à cet effet. Cette aide a été accordée en vertu des diverses lois d'appropriation, et ne l'a été qu'après que j'ai été mis en possession de toutes les garanties possibles que ces immeubles étaient la propriété des diverses Corporations d'Ecole d'une manière inattaquable. Cette aide a été accordée en différents temps, depuis le mois de Mars, 1845, à différents townships, paroisses, unions de paroisses ou de townships dans l'ancienne division du Bas-Canada par différents Districts Municipaux, et enfin à différentes Municipalités telles qu'établies par l'Acte Municipal maintenant en force. Ce sont ces changements survenus dans la division territoriale de cette partie de la Province, qui m'ont empêché d'établir le montant accordé à chaque Division Municipale telle qu'à présent établie, et qui m'ont forcé de donner en bloc le nombre de maisons bâties ou réparées dans chaque Comté, avec le montant de l'aide accordée.

Les documents transmis à ce Bureau par les Commissaires d'Ecole, sur lesquels une aide a été accordée, sont: 1o. les actes de donation ou de vente de terrains consentis aux Commissaires d'Ecole; 2o. des certificats d'enregistrement par les Régistres de Comté; 3o. ces sentences arbitrales par trois arbitres nommés pour estimer la valeur des terrains donnés ou vendus, des maisons bâties ou réparées; 4o. enfin, des tableaux montrant les dimensions des terrains et des maisons, indiquant avec quels matériaux ces dernières ont été construites ou réparées, etc. Les maisons pour lesquelles du Païdo a ainsi été accordé, ont été acquises ou bâties, ou ont subi des réparations majeures depuis le premier Acte d'appropriations, qui date du mois de Décembre, 1845; et, comme on le voit par le tableau, ces maisons ne se montent pas à moins de 383, et ces immeubles, ou les réparations qui leur ont été faites n'ont pas été estimés à une somme moindre que £30,495. 19s. 0½d. L'aide accordée, qui en aucun cas ne devait dépasser la moitié du montant de l'estimation, se monte à £13,675 9s. 11d.

Le premier tableau, ou tableau des Ecoles pour l'année scolaire expirée au 1er Juillet, 1846, montre qu'il y a eu, pendant cette période, 1830 Ecoles sous le contrôle des Commissaires ou Syndics d'Ecole; que 69,887 enfants ont fréquenté dans le même temps les Ecoles sous leur contrôle, en vertu de la loi expirée au 1er Juillet dernier; qu'enfin £26,097 12s. 2d. ont été accordés en faveur de ces Ecoles sur l'octroi législatif. Plusieurs Municipalités, comme on le voit par le même tableau, n'ont pas encore touché leur part de l'octroi, soit que les autorités locales, ayant la direction des Ecoles, n'aient pas encore fait rapport à ce Bureau, soit que les Secrétaires-Trésoriers des Commissaires d'Ecole de ces localités n'aient pu certifier, conformément à la loi, qu'une somme égale à la part afférente à leur Municipalité respective sur les £50,000, a été prélevée sur les habitants. Je dois observer que c'est généralement ce

défaut de prélèvement de la somme voulue par la loi qui a empêché ces rapports d'être admis, ou qui est la cause que plusieurs Municipalités n'ont touché leur part qu'à une époque plus ou moins avancée, dans le mois de Juin même de la présente année. J'observerai aussi que, pour l'admission des rapports d'Ecole à ce Bureau, la loi a toujours été interprétée de la manière la plus libérale, comme on peut s'en convaincre, si l'on considère l'époque avancée à laquelle les rapports d'Ecole ont été admis pour l'année scolaire terminée au 1er de Juillet dernier.

Le second tableau, ou tableau des Ecoles pour les six mois de 1846, montre qu'il y a eu, pendant cette période et sous l'opération de la loi actuelle, 1211 Ecoles sous le contrôle des Commissaires ou des Syndics d'Ecole, que 46,325 enfants fréquentant ces différentes Ecoles lors des rapports qui en ont été faits à ce Bureau; qu'enfin une somme de £2693 15s. 8½d. a été accordée comme part semi-annuelle sur l'octroi législatif à ces différentes Municipalités. Comme on le voit par ce même tableau, plusieurs localités n'ont pas encore touché leur part de l'octroi, et c'est pour les raisons que j'ai alléguées en parlant du premier tableau. Je sais aussi que les Commissaires d'Ecole de plusieurs Municipalités attendent à la fin de l'année scolaire, c'est-à-dire au mois de Juillet prochain, pour faire alors rapport de l'année entière et toucher leur part de l'octroi pour douze mois, et déjà des rapports annuels commencent à entrer à ce Bureau.

Les deux Tableaux d'Ecole que j'ai l'honneur de soumettre à Son Excellence le Gouverneur-Général et aux Chambres Législatives, ne vous fournissent donc pas malheureusement les données requises pour juger précisément d'une et d'une manière comparative de l'opération des deux dernières lois des Ecoles Communes. Mais il ne sera pas sans doute indifférent de comparer le résultat du premier tableau qui accompagne cette lettre, avec ceux que j'ai déjà en l'honneur de soumettre au Gouverneur-Général et aux Chambres pour chaque des années 1842, 1843, 1844 et pour la première partie de 1845, sous l'opération de la loi de 1841.

Il n'y eut en 1842, que 393 Ecoles sous le contrôle des Commissaires fréquentées par 1392 enfants; mais, sur ma demande, le Gouverneur-Général en Conseil voulut bien accorder une part de l'octroi législatif à 406 autres Ecoles, fréquentées par 3123 enfants, dont les Instituteurs avaient refusé de se soumettre au contrôle des Commissaires d'Ecole. Une somme de £9290 7s. 6½d., sur les £50,000, fut accordée par le Gouvernement aux unes et aux autres. Le prélèvement dans les paroisses et townships, ou unions de paroisses et de townships, s'était fait sur le principe de la contribution volontaire; et la somme totale prélevée ainsi fut de £9023 10s. 6½d., dont une grande partie, je pense, ainsi que pour les années suivantes, fut formée au moyen des contributions mensuelles. Il ne fut pas souscrit un seul denier dans les grands Districts Municipaux de Bonaventure et de Gaspé; et on ne souscrivit que £55, dans le District de Chaudière, et £44 19s., dans celui de Sydenham.

En 1843, il y eut 1275 Ecoles sous contrôle, et 23 Ecoles indépendantes, auxquelles le Gouvernement Exécutif permit encore de faire une part sur l'octroi législatif. Le nombre d'enfants qui fréquenta les unes et les autres, fut de 39,397, et la somme accordée pour le soutien de ces Ecoles sur les £50,000, fut de £17 13½ 18s. 8½d.

Il n'y eut d'admis, en 1844 et depuis, que des Ecoles sous contrôle, et le nombre s'en monta, en 1844, à 1832. Elles furent fréquentées par 61,630 enfants, et une somme de £25,409 9s. 9½d., leur fut accordée sur les £50,000.

pour la première partie de 1845, il fut fait rapport à ce Bureau de 1735 Ecoles, qui avaient été fréquentées par 59,389 enfants. La part de l'octroi législatif que touchèrent les Commissaires d'Ecole pour ces six mois, de £12,713 16s. 6d.

Le tout humblement soumis. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre très humble et très obéissant serviteur, J. B. MEILLEUR, S. E.

— Nous donnons dans la feuille de ce jour l'intéressante lettre que M. B. O'Reilly vient d'adresser au Canadien de Québec. Nos hommes d'état ne sauraient trop considérer la terrible vérité qu'elle contient, et tous nos Canadiens devraient la méditer bien profondément. Car pour un grand nombre, il ne s'agit pas seulement de la perte de leur langue et de leur nationalité, mais il s'agit de la perte de leur religion. Nous attirons donc de nouveau l'attention de nos lecteurs à ce sujet important, et ne pouvons mieux faire que de leur dire de lire la lettre en question qui paraît dictée par un sentiment de pur patriotisme et de religion.

FAITS DE TOUTES SORTES.

DIVISION.

DU DISTRICT DE MONTREAL. Nous lisons le passage suivant dans le Packet de Bytown du 23 courant:

« On prépare actuellement un Bill pour la Division du District de Montréal; il sera présenté durant la prochaine session par le Procureur-Général-Est. On formera un nouveau District qui comprendra, nous dit-on, tous les Townships du Bas-Canada situés au-dessus de la Seigneurie d'Argenteuil. Aylmer sera probablement la Capitale du nouveau District. C'est ici une concession de la part du Gouvernement qui sera d'un grand avantage pour le Comté de l'Ottawa. Les habitants des Townships supérieurs ont depuis très-longtemps agité cette mesure, et c'est sans doute bien satisfaisant pour eux d'apprendre qu'à la fin de leur accordée l'accomplissement de leurs vœux. »

— La Minerve d'hier soir contient un article éditorial intitulé, « Probabilités d'une dissolution du Parlement. » Dans cet article la Minerve fait remarquer que plusieurs des ministres actuels ont visité leurs comtés, que le bruit courait en faveur de cette dissolution, que des lettres de personnes bien informées sont écrites dans le même sens, qu'un des ministres lui-même a parlé il y a quelques jours à l'appui de cette nouvelle, qu'en un mot tout nous présage une dissolution du parlement. Avec la Minerve, nous disons aux populations de bien se préparer, de se préparer immédiatement à cet événement. Car comme nous l'avons déjà dit bien des fois, si a

peuple veut avoir de bonnes lois, s'il veut être bien gouverné, s'il veut ne pas être esclavé, il faut qu'il fasse un choix judicieux parmi les candidats qui demandent des suffrages. Ainsi nous le répétons, nos populations doivent regarder ce sujet comme celui qui est le plus important pour elle; elles doivent s'assembler pour voir quels hommes sont les plus dignes de leur confiance, et aux élections prochaines il faut qu'elles sortent de leur apathie et qu'elles veillent sur leur droit de leur grand droit de suffrage!

— Nos lecteurs doivent remarquer quelquefois dans notre feuille des incorrections évidemment l'œuvre des typographes. Nous espérons qu'ils y suppléeront et qu'ils nous passeront ces petites fautes qu'il nous est très-souvent impossible de faire disparaître, vu l'abondance des matières. C'est ainsi qu'ils doivent avoir remarqué dans notre feuille de mardi qu'on disait que le temps était doux, mais très-froid; on eût dû lire et mettre clair au lieu de doux; mais il paraît qu'il ne faisait pas encore assez clair!

— Nous avons oublié d'attirer l'attention de nos lecteurs à l'annonce de M. Rolland, libraire. Ce Monsieur mérite l'encouragement du public par le zèle qu'il déploie dans sa branche et les soins qu'il prend pour la perfectionner. — Voir l'annonce.

Incendie. — Mardi matin, vers 3 heures, le feu éclata dans une maison en briques, appartenant à M. Nelson. Elle est située sur la rue Panet, dans le faubourg Québec, derrière l'église des méthodistes. Elle a été totalement consumée. — Le temps continue à être clair, mais froid.

La santé de Mgr. Prince ne s'améliore pas; S. G. est dans le même état qu'à mardi dernier; En sorte qu'on est encore dans une grande inquiétude.

— Aux abris de la Pointe St. Charles, il meurt encore tous les jours de 15 à 16 personnes, et le nombre des malades, n'était pas moindre avant-hier que 749! Quelle perspective pour l'hiver!

— Depuis le commencement de la saison, il est mort à Québec, à la Croix-Isle et à bord des vaisseaux 9000 émigrants.

— Le Packet nous apprend qu'aux dernières assises de Bytown, le Juge McLean dans sa charge au grand Juri a remarqué avec plaisir qu'il n'y avait aucune cas criminel à juger, et il en a félicité les habitants du District.

— Ce que dans le township de Hull on fait des démarches pour y former une Société d'Agriculture.

— D'après les journaux de Philadelphie et de la Nouvelle-Orléans, il paraît bien certain que Santa Anna a résigné sa charge de Président de la République et que Pena-y-Pena a été nommé en sa place. Le Courier des États-Unis que nous recevons à l'instant et à l'Éditeur duquel nous offrons nos remerciements, nous apprend en outre que les points importants, les points sur lesquels on craint des attaques ou vers lesquels se concentre l'intérêt pour d'autres motifs, sont, Mexico, Queretaro et Puebla. A Queretaro, le congrès Mexicain doit, dit-on, s'assembler. D'une autre part, Urrea, à la tête de ce à 12000 hommes serait, dit le Courier des E. U. sur le point d'attaquer la ligne Américaine sur le Rio Grande. On en saura probablement plus long dans quelques jours.

— Le 17 du courant, Mgr. Timon, nouvel évêque de Buffalo, a été consacré à New-York. Le Prêlat consécrateur était Mgr. Hughes assisté de NN. SS. McClosky et Walsh. Mgr. Kenrick, évêque de Philadelphie, prononça à cette occasion un magnifique discours sur la dignité de l'Épiscopat.

Le nouveau diocèse d'Albany comprend tout le territoire situé entre les frontières septentrionales et orientales de l'État. La ligne septentrionale de la Pennsylvanie prolongée à travers le Connecticut, et les limites orientales des comtés de Cayuga, Tompkins et Tioga. (Nous tirons ces détails du Freeman's Journal.)

— D'après le Daily Orleanian du 12, les États de New-Hampshire et de Missourri ont désigné le 25 novembre comme devant être un jour de remerciements et de prières-Trouvantes pour ses bienfaits et ses bénédictions.

— Le Daily Orleanian du 13 nous apprend que la convention Whig du Massachusetts a recommandé M. Daniel Webster à la considération favorable de la Convention Nationale (Whig) comme candidat à la Présidence des États-Unis.

— Le manque d'espérance nous force encore à différer la publication des remarques de la Revue Canadienne à propos du discours de M. Mondelet. Ces remarques ne peuvent perdre de leur à propos, car elles portent sur un mal qui existe encore parmi nous. Nous les donnerons mardi.

CORRESPONDANCES.

REÇU DE

M. P. B. Québec, lettre; réponse mercredi.  
M. O. C. Québec, lettre et paquet; acceptez nos remerciements.

M. G. F. B. Montréal, note; la feuille du 5 avec celle-ci.  
M. . . Québec, lettre; la « note » dont vous parlez; ne vous était pas destinée; d'ailleurs, nous ne pouvons demander mieux; nos remerciements.  
M. L. F. Québec, note; tout se fera comme demandé!

BULLETTIN COMMERCIAL.

Buffalo, 28 oct. 1847.  
Fleur, \$5 50, \$5 53, \$5 56, \$5 60; 3000 barils vendus dans les 24 heures. — Blé, 15500 minots à \$1 03, \$1 05, New-York, 28 oct. 1847.

Fleur, \$6 50, \$6 62½; 8000 barils vendus dans les 24 heures. — Blé, \$1 35, \$1 37½.  
Montréal, 28 oct. 1847.

Fleur, 29c. 6d. à 30c. — Blé, 18000 minots vendus de puis 4 jours à 5c. 9d. et 6c. par 60 lbs.  
Extrait de la Gazette de Montréal.

NAISSANCE.

Le 26, La Dame de Félix Hamel a mis au monde un fils.

DECES.

En cette ville, hier avant-midi, après une longue maladie, soufferte avec une grande résignation, M. Yves Tessier, peintre d'histoire et de portrait, âgé de 47 ans. Ses funérailles auront lieu samedi prochain, à 8 heures.

En cette ville, le 27 du courant, à 10½ heures du soir, Dlle. Mathilde Robillard, fille de M. Jos. Robillard, après une maladie de dix mois.

BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTREAL.

LUNDI prochain le 1er Novembre, étant Fête d'Obli-gation (La TOUSSAINT), il ne se fera pas d'affaires ce jour-là à cette Institution.

JOHN COLLINS, CAISSIER.

29 Octobre 1847.